

RAPPORT ANNUEL 2025

► Présenté à l'assemblée générale
du 17 AVRIL 2026



COMBEQ
CORPORATION
DES OFFICIERS
MUNICIPAUX EN
BÂTIMENT ET EN
ENVIRONNEMENT
DU QUÉBEC

30 *ans*

TABLE DES MATIÈRES

1.	MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	3
2.	PRÉSENTATION DE LA COMBEQ.....	4 à 11
3.	NOTRE GAMME DE SERVICES	12 à 20
4.	NOS ACTIONS ET NOS PROJETS	21-22
5.	NOTRE BILAN FINANCIER	23
6.	INFORMER LES MEMBRES.....	24
7.	NOS COLLABORATEURS	25-26
8.	CONCLUSION	27



Chers membres,

L'année 2025 marque un moment important dans l'histoire de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ). Alors que nous célébrons avec fierté notre 30^e anniversaire, ce rapport annuel témoigne d'une organisation plus vigoureuse, pertinente et unie que jamais.

La force de la COMBEQ réside, notamment, dans la solidarité et la fidélité de ses membres. Et pour cause! Nous avons terminé l'année en conservant un niveau d'adhésion hautement respectable, soit 1 478 membres. Cette stabilité témoigne de la valeur que vous accordez à votre Corporation et la confiance renouvelée envers notre mission. Il s'agit là, selon moi, d'une base solide permettant à notre conseil d'administration et à notre équipe de six employés de travailler avec rigueur et ingéniosité pour défendre vos intérêts.

Le présent rapport met en lumière les piliers qui ont soutenu nos actions au cours des douze derniers mois :

- **L'excellence professionnelle** : À travers une offre de formation continue bonifiée, nous avons réaffirmé notre engagement envers le développement des compétences de nos membres. Face à la complexité croissante du cadre réglementaire, votre participation constante démontre une volonté d'excellence. Cette soif d'apprendre est le gage d'une profession qui ne se contente pas de suivre le changement, mais de le maîtriser.
- **La santé financière** : Grâce à une gestion rigoureuse, la COMBEQ dispose aujourd'hui des leviers nécessaires pour investir dans l'amélioration de ses services. Notre situation financière nous donne les moyens de nos ambitions : enrichir nos ressources documentaires, moderniser nos outils de communication et développer des projets structurants.
- **La reconnaissance de notre expertise** : Bien que le chemin vers la reconnaissance officielle du titre d'OMBE doive prendre à nouveau des détours, notre détermination reste inébranlable. L'expertise technique et réglementaire que vous déployez quotidiennement est le meilleur argument pour la reconnaissance que nous revendiquons.

Au-delà des chiffres et des dossiers législatifs, ce rapport est avant tout un hommage à l'humain. C'est le reflet du travail acharné de notre équipe de la permanence, de l'implication continue de nos administrateurs et, surtout, de votre engagement, chers membres. En parcourant ces pages, vous découvrirez le bilan d'une année charnière où nous avons su honorer nos trois décennies d'histoire tout en jetant les bases d'un futur prometteur.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Janie Rondeau'.

Janie Rondeau, OMBE
Conseillère en urbanisme et à la réglementation
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

NOTRE MISSION

La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) est un organisme à but non lucratif voué au soutien et au développement professionnel des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (OMBE) à travers le Québec. La COMBEQ offre des services exclusifs et des formations reconnues et adaptées à l'évolution des lois et des règlements. Elle veille au rayonnement de la profession et représente les intérêts des OMBE dans les enjeux municipaux.

NOS ENGAGEMENTS

- Accroître les compétences et connaissances des OMBE en leur offrant de la formation diversifiée et pertinente, des consultations juridiques et techniques en lien avec leur travail, un réseau d'échanges et d'entraide des plus riches.
- Offrir aux OMBE des avantages liés à la force du nombre, tels que des assurances générales à prix avantageux, de l'assistance juridique et des occasions de participer à des consultations publiques ayant la possibilité d'influer sur les programmes, politiques et règlements gouvernementaux.
- Veiller à l'établissement d'un cadre législatif municipal à jour, permettant aux OMBE d'exercer leurs fonctions adéquatement et efficacement.
- Faire connaître le rôle des OMBE et son importance auprès du public, des entreprises, sociétés, institutions, municipalités et instances gouvernementales pouvant ainsi donner lieu au développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté en plus de favoriser l'épanouissement de la profession.
- Poursuivre la réduction de notre empreinte écologique.
- Établir une présence crédible menant à un leadership reconnu et recherché dans le domaine municipal.

2

PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

NOTRE HISTOIRE

13 NOVEMBRE
1995

Fusion de l'Association des inspecteurs municipaux en environnement du Québec (AIMEQ) et de l'Association québécoise des agents du bâtiment (AQAB) pour créer la COMBEQ

1996

Premier congrès de la COMBEQ à Québec

1997

Première parution du magazine *BâtiVert*

1999

Adoption d'un premier code d'éthique pour les officiers municipaux en bâtiment et en environnement

20 DÉCEMBRE
2000

Le législateur retranche de l'ancien article 221 du *Code municipal* la mention qui indiquait que l'officier municipal en bâtiment et en environnement était nommé « au bon plaisir » du conseil municipal

2001

La COMBEQ atteint la marque significative de 1 000 membres

2002

1^{re} édition du prix Naturas-COMBEQ remporté par Michel Larue, Canton de Sutton

2005

Création d'un tout nouveau programme de formations spécifiques pour les membres, le programme OMBE, menant au Diplôme OMBE

2009

Adoption d'une politique d'assistance aux membres en difficulté

2016

Dépôt d'un mémoire au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (anciennement le MAMOT; aujourd'hui le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)) pour reconnaître le titre d'OMBE dans les lois municipales

2020

Publication de la 5^e édition du *Guide d'accueil de l'officier municipal : un rôle de premier plan*; Annulation du congrès annuel en raison de la pandémie de la COVID-19

2021

Congrès en mode virtuel

2024

Record à vie du nombre de membres (1 480)

13 NOVEMBRE
2025

30^e anniversaire de la COMBEQ

MAINTENANT

L'histoire reste à écrire!

NOTRE STRUCTURE

Chaque printemps, dans le cadre du congrès de la COMBEQ, les membres sont invités à assister et participer à l'**assemblée générale** pour suivre l'évolution des activités de leur Corporation, décider de ses orientations et ausculter sa santé financière.

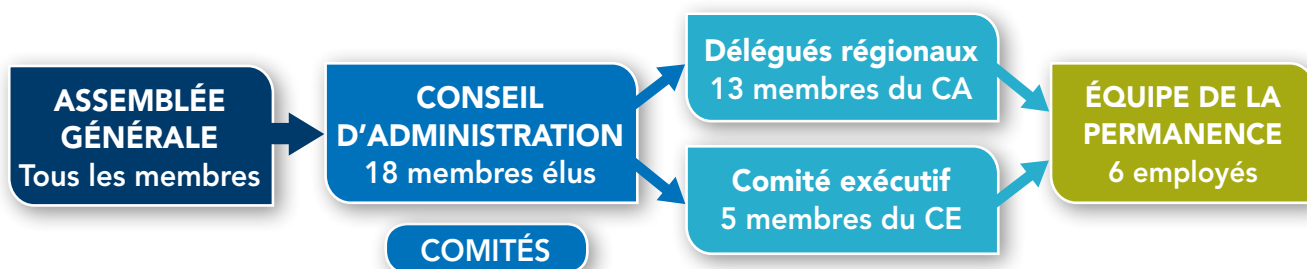
Le **conseil d'administration** (CA) se divise en deux branches. Treize **délégués régionaux** représentent les membres des diverses régions administratives du Québec. Cinq autres membres forment le **comité exécutif** (CE) qui supervise les affaires courantes.

Parmi les délégués régionaux, M^{me} Myriam Gauthier, qui représentait la région des Laurentides (siège 11, région 15) a quitté ses fonctions au sein du CA à l'automne 2025. Nous souhaitons profiter de cette tribune pour la remercier sincèrement et chaleureusement pour son implication et son dévouement au sein du conseil d'administration et des comités auxquels elle participait.

À cette structure (CA et CE), se joignent dix **comités** à caractère permanent ou ponctuel pour traiter de dossiers tels que le développement durable et l'environnement, le bâtiment et la construction, la révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU), etc. À partir des points de vue des membres, les comités formulent des commentaires et avis qu'ils acheminent à différents niveaux de représentation.

La mise en œuvre de tous les projets et services est confiée à l'**équipe de la permanence**, laquelle était composée de six employés jusqu'en mai 2025.

En effet, M^{me} Claudette Duval, adjointe au Service des communications, nous avait préalablement informés de son souhait de quitter quelques semaines après la tenue du congrès d'avril 2025 à Québec. Ainsi, après 18 congrès et plusieurs années de communications, rédaction, révision, logistique, stratégie, mise en place de procédures, et bien plus encore, nous lui souhaitons une retraite hautement méritée!



COMITÉ EXÉCUTIF



M^{me} JANIE RONDEAU
PRÉSIDENTE

.....
Conseillère en urbanisme et à la réglementation
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu



M. FRANCIS GAUDET
VICE-PRÉSIDENT

.....
Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
MRC de D'Autray



M^{me} SARAH-JANE GUITÉ
VICE-PRÉSIDENTE

.....
Chef de division – Permis et inspection
Ville de Rimouski



M^{me} SANDRA VACHON
TRÉSORIÈRE

.....
Inspectrice en bâtiment et en environnement
Ville de Val-d'Or



M^{me} MARYSE ROBIDAS
SECRÉTAIRE

.....
Inspectrice en bâtiment
Municipalité de Sainte-Sophie

CONSEIL D'ADMINISTRATION



1 SIÈGE

M^{me} VÉRONIQUE BONENFANT*Régions Bas-Saint-Laurent,
Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine*Chef inspectrice
Ville de Gaspé

2 SIÈGE

M. DOMINIC BISSON*Région Saguenay, Lac-Saint-Jean*Inspecteur en bâtiment et en environnement
Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur

3 SIÈGE

M. STÉPHANE HURENS*Région Québec*Directeur de la section des inspections
résidentielles
Ville de Québec

4 SIÈGE

M^{me} CHANTAL PAILLÉ*Région Mauricie, Centre-du-Québec*Inspectrice
Ville de Shawinigan

5 SIÈGE

M^{me} NANCY BILODEAU*Région Estrie*Coordonnatrice des services techniques
Ville de Stanstead

6 SIÈGE

M^{me} MARIA DE STEFANO*Régions Montréal et Laval*Inspectrice en bâtiment
Ville de Dollard-des-Ormeaux

7 SIÈGE

M^{me} ROXANE BLANCHARD*Région Outaouais*Inspectrice en bâtiment et en environnement
Municipalité de Val-des-Bois

8 SIÈGE

M. CLAUDE MÉNARD*Régions Abitibi-Témiscamingue
et Nord-du-Québec*Inspecteur municipal
Municipalité de Preissac

9 SIÈGE

M. SÉBASTIEN ROY*Région Chaudière-Appalaches*Responsable de l'urbanisme
Municipalité de Saint-Henri

10 SIÈGE

M. MATHIEU GAGNON BRASSARD*Région Lanaudière*Inspecteur en bâtiment et en environnement
Municipalité de Saint-Barthélemy

11 SIÈGE

M^{me} MYRIAM GAUTHIER*Région Laurentides**(jusqu'en décembre 2025)*Directrice du Service d'urbanisme
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

12 SIÈGE

M^{me} SABRINA BAYARD*Région Montérégie*Inspectrice en bâtiment
Municipalité La Présentation

13 SIÈGE

M. MAXIME WHISELL*Région Côte-Nord*Inspecteur en bâtiment et superviseur
des travaux publics
Municipalité de Pointe-aux-Outardes

LES MEMBRES DU PERSONNEL

**M. DANY MARCIL**

.....
 Directeur général

**M^{me} GENEVIÈVE GOSSELIN**

.....
 Coordinatrice aux communications et événements

**M^{me} FRANCINE CLÉMENT**

.....
 Coordinatrice des services aux membres et comptabilité

**M^{me} MALIKA DION**

.....
 Adjointe au Service des communications

**M^{me} CLAUDIE LEFEBVRE**

.....
 Adjointe administrative

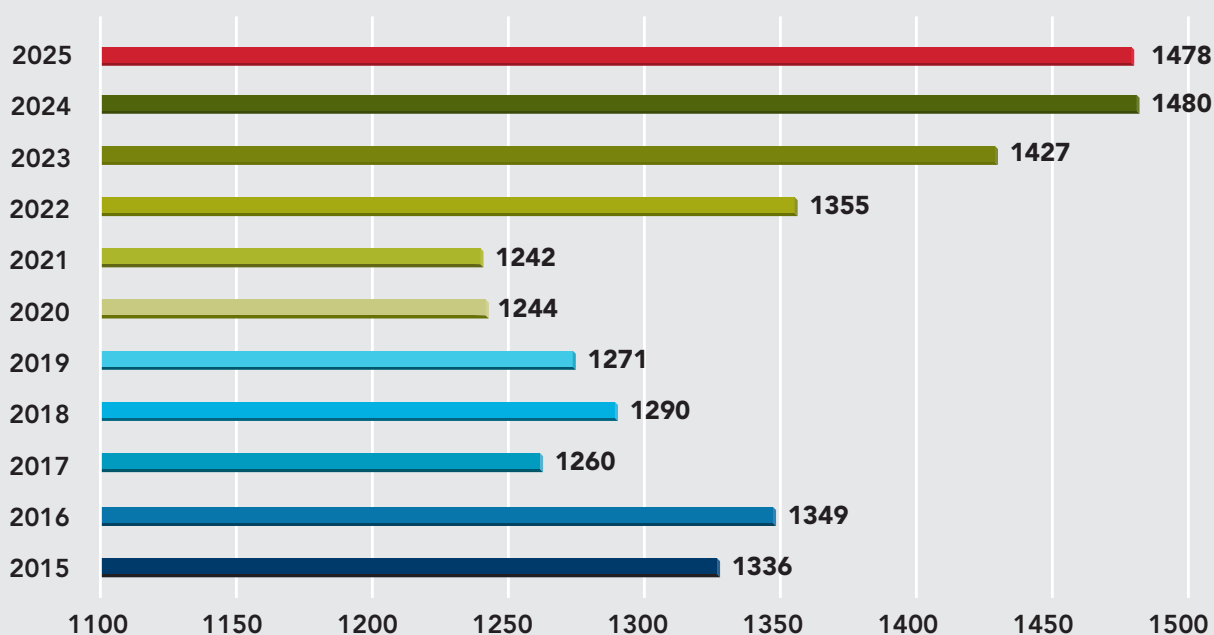
**M^{me} CLAUDETTE DUVAL**

.....
 Adjointe au Service des communications (jusqu'en mai 2025)



PORTRAIT DES MEMBRES

Effectif de la COMBEQ de 2015 à 2025



En 2023, nous débordions de joie d'atteindre notre « record à vie » de 1 427 membres. Celui de 2024 nous a complètement ahuri avec 1 480 membres! En 2025, nous sommes plus que ravis d'avoir poursuivi notre mission de contribuer au soutien et au développement professionnel de 1 478 membres.

Nous croyons fermement que ce record assidu réside dans notre offre de service. Les atouts majeurs ainsi que les valeurs ajoutées de la Corporation se trouvent, entre autres, dans :

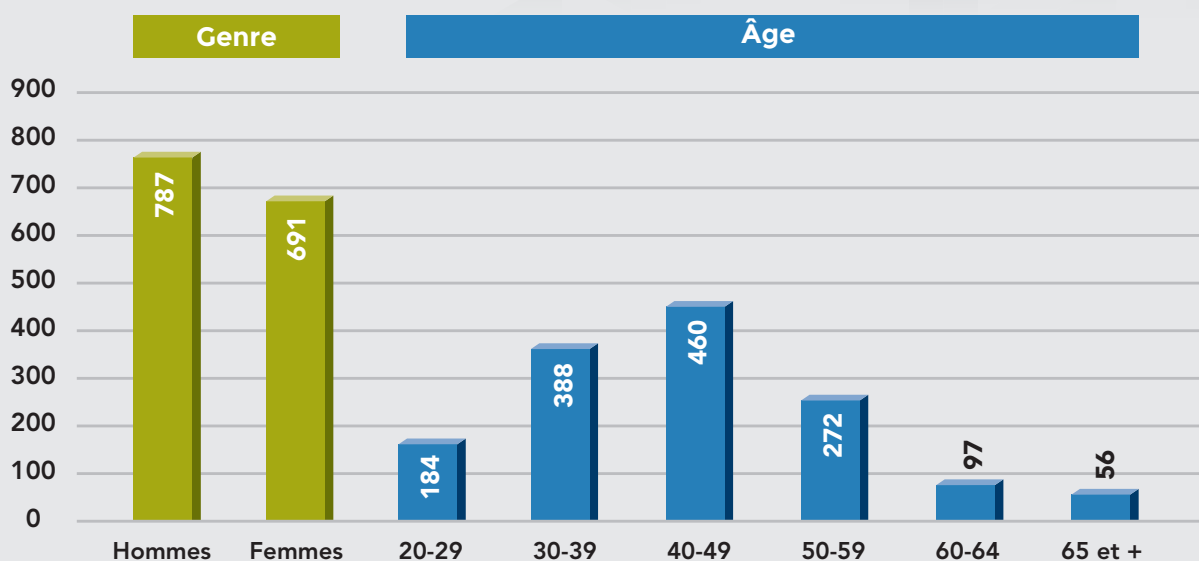
- Notre service à la clientèle;
- La diversité, la pertinence et la qualité des formations;
- Les tarifs avantageux;
- La gratuité de plusieurs webinaires;
- Les services exclusifs tels que les consultations juridiques et techniques de première ligne;
- Nos rassemblements virtuels dans le cadre des activités pour souligner nos 30 ans;
- Le congrès annuel.

Ces avantages, liés notamment à la force du nombre, ont un impact significatif au sein des municipalités locales et régionales. Nous réalisons des projets ambitieux ayant également des retombées notables dans le milieu et dans divers secteurs d'activité connexes. Au fil des années, nous avons su démontrer, et nous continuons de le prouver, que nos efforts collectifs portent leurs fruits.

2

PRÉSENTATION DE LA COMBEQ

PORTRAIT DE NOS MEMBRES EN 2025



Depuis quelques années déjà, nous constatons que le nombre de membres féminins progresse. L'année 2024 affichait une augmentation de 9 % comparativement à l'année précédente. L'année 2025 révèle un accroissement de 1 % comparativement à l'an dernier.

La COMBEQ est enthousiaste de l'apport des femmes à la profession et de leur implication dans leur Corporation.

Outre le genre et l'âge, la COMBEQ compile également différentes statistiques sur son effectif, telle que la scolarité des membres, et ce, depuis 2008.

Depuis 2019, la scolarisation des membres (qui répondent à cette question facultative lors de leur adhésion annuelle) suit une courbe ascendante vers des études de niveau supérieur, et ce, quel que soit leur degré.

En 2025, voici ce que les 1 078 répondants (soit 73 % des membres) ont déclaré.

Niveau de scolarité	Pourcentage 2019	Pourcentage 2025
Secondaire	11 %	6 %
Collégial	46 %	46 %
Universitaire	43 %	43 %
Autre	0 %	5 %

3

NOTRE GAMME DE SERVICES

LA FORMATION

Les besoins et l'intérêt pour la formation explosent! Avec la cadence effrénée des changements législatifs et réglementaires, ce n'est pas surprenant.

Dans une profession où les connaissances doivent constamment être mises à jour, les officiers municipaux ont tout à gagner à renforcer leur expertise. Cette quête d'apprentissage se traduit directement par une meilleure qualité de service pour les municipalités locales et régionales ainsi qu'une confiance accrue des citoyens envers les employés municipaux.

Cela dit, plus de 2 215 personnes, membres ou non, ont pris part à nos activités de formation en 2025. À la suite des commentaires recueillis dans les sondages, les cours menant au Diplôme OMBE ont été entièrement présentés en ligne, offrant ainsi la chance à des participants de partout au Québec de poursuivre l'évolution de leurs compétences, sans contrainte de déplacement ou l'engendrement de coûts supplémentaires. Donc, que ce soit sous forme de classe virtuelle ou de webinaire, la COMBEQ signe encore une fois une année remarquable, portée par un engouement qui ne faiblit pas.

De plus, un nouveau cours intitulé *Activités en milieux hydriques : nouvelles règles, nouvelles responsabilités pour les OMBE** a été présenté à la fin de l'année afin de bien outiller les membres qui veilleront à l'application du Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations, plus connu sous le sigle RMUN. Deux sessions ont été offertes au courant du mois de décembre et une soixantaine d'OMBE y ont participé. Une vingtaine de sessions se sont ajoutées au calendrier dès janvier 2026 et près de 900 OMBE auront été formés avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement prévu le 1^{er} mars 2026.

* Cette formation a été offerte avec le soutien financier de :



Québec

WEBINAIRE GRATUIT

Pour répondre aux besoins des membres et aux exigences croissantes du milieu, la COMBEQ a offert en 2025 un webinaire gratuit, en collaboration avec le Fonds d'assurance des municipalités du Québec. Une fois de plus, le nombre de participants a fracassé des records, démontrant ainsi l'engouement et l'importance de se mettre à jour sur des sujets actuels.

Titre du webinaire gratuit	Nombre de sessions	Nombre de participants	Soutien financier
Réforme du droit agricole québécois : comprendre l'impact des modifications du projet de loi 86 (PL86) sur le travail des OMBE	2 sessions offertes en mai 2025	674	 Fonds d'assurance des municipalités du Québec <small>Une division de la Fédération québécoise des municipalités</small>

3

NOTRE GAMME DE SERVICES

30^e ANNIVERSAIRE

Dans le cadre du 30^e anniversaire de la COMBEQ, de nombreuses activités ont été organisées de concert avec de précieux partenaires.

Tout au long de l'année, plusieurs jeux, questionnaires et faits historiques ont été dévoilés sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn pour que les membres puissent continuer de parfaire leurs connaissances de façon ludique et amusante!

De plus, un rassemblement virtuel gratuit a eu lieu en juin 2025, présenté par M^e Philippe Asselin, en collaboration avec Morency, Société d'avocats. Plus de 240 personnes ont participé à la mise en situation intitulée *Comment bien faire passer ses idées*. Grâce à des astuces simples et efficaces, les OMBE ont appris comment structurer un discours, adapter un message et renforcer leur impact lors de leurs communications afin de gagner en clarté, persuasion et assurance, que ce soit en réunion d'équipe, lors d'une présentation au conseil municipal ou lors d'un témoignage à la Cour.

Ensuite, un 2^e rassemblement virtuel gratuit s'est tenu en octobre 2025 en collaboration avec l'urbaniste, M^{me} Hélène Doyon (Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc.). Dans un premier temps, des mises en situation urbanistiques ont été publiées sur le site Web de la COMBEQ chaque semaine de septembre pour que les membres s'y penchent et tentent de les résoudre. Et, le jour du rassemblement virtuel, M^{me} Doyon a donné les réponses tout en expliquant les enjeux et en offrant davantage de renseignements sur les procédures à suivre et les outils en urbanisme à privilégier.



COMMENT BIEN FAIRE PASSER SES IDÉES

Rassemblement virtuel
GRATUIT POUR LES MEMBRES!

 11 JUIN 2025

 12 H



QUIZ EN URBANISME

4 semaines de **QUIZ**

1 RASSEMBLEMENT VIRTUEL

 8 octobre 2025

 13 h 30 à 16 h



3

NOTRE GAMME DE SERVICES

30^e ANNIVERSAIRE (SUITE)

Le jour exact de notre anniversaire, soit le 13 novembre, un rassemblement en présentiel (et hybride en après-midi) a eu lieu au Centrepo Promutuel Assurance de Drummondville.

L'événement, regroupant une centaine de participants, a débuté par un atelier sur la gestion municipale des bâtiments animé par M^e Sarah Cain, avocate chez Cain Lamarre. À travers des exemples concrets et des cas pratiques, M^e Cain a fait un tour d'horizon des principaux outils législatifs à la disposition des municipalités pour encadrer l'entretien, l'occupation et la conservation des bâtiments sur leur territoire, incluant les immeubles patrimoniaux.

Par la suite, la conférence « L'importance de jouer votre rôle » présentée par M. Dave Morissette, où il abordait des sujets comme la reconnaissance de son impact personnel au sein d'une équipe et des conseils concrets pour améliorer son quotidien, a conclu cette journée bien remplie et enrichissante.



3

NOTRE GAMME DE SERVICES

LES OMBE DIPLÔMÉS EN 2025

En 2025, 21 membres ont accédé au Diplôme OMBE dans l'une des concentrations Bâtiment ou Environnement, ou même les deux. Les municipalités locales et régionales sont fières d'afficher le haut standard de compétence de leurs employés et d'en faire bénéficier leurs concitoyens. Voici les diplômés qui acceptent la publication de leur identité.

NOM	MUNICIPALITÉ LOCALE OU RÉGIONALE	CONCENTRATION
Amélie Bolduc Bourdeau	Territoire non organisé (TNO) Matawinie	Environnement
Kaven Cameron	Ville de Québec	Environnement (2024) Bâtiment (2025)
Vicky Charron-Whissell	Municipalité de Barraute	Bâtiment
Sébastien Fortin	Ville de Cookshire-Eaton	Bâtiment
Roxanne Gagnon	Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	Environnement
Sarah Gauvin	Ville de Rivière-du-Loup	Bâtiment et Environnement
Karine Gingras	Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Environnement
André Huet	Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Environnement (2021) Bâtiment (2025)
Gaétan Laberge	MRC de La Côte-de-Beaupré	Environnement
Cédric Lajoie	Ville de Saint-Pascal	Environnement
Michaël Lavoie	Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur	Environnement
Pascale Lefloïc	Municipalité de Duhamel-Ouest	Environnement
Tommy Millette	Municipalité de Kiamika	Environnement
Nancy Morin	Municipalité de Rivière-Bleue	Bâtiment (2020) Environnement (2025)
Martha Perez	Municipalité de Saint-Polycarpe	Bâtiment et Environnement
Alexandre Poirier	Ville de Joliette	Environnement
Sandra Vachon	Ville de Val-d'Or	Bâtiment et Environnement
Érik St-Gelais	Municipalité de Baie-Trinité	Bâtiment et Environnement
Marc Turpin	Municipalité de Chénéville	Environnement
Amélie Vaillancourt-Lacas	Municipalité de La Minerve	Environnement
Dany Voyer	MRC Bonaventure	Environnement

COMMENTAIRES SUR LES SERVICES

Le 16 décembre 2024

Objet : Présentation webinaire du 16 décembre
- Application de la Loi sur les ingénieurs

Merci! Ce fut très intéressant!

Virginie Boisvert
Inspectrice municipale
Ville de Carignan

Le 24 janvier 2025

Objet : Liste des codes d'usages destinée
aux municipalités

Bonjour,

*Je vous remercie sincèrement de votre aide
précieuse madame Clément.*

Dominic McGee
Responsable de l'urbanisme
et inspecteur municipal
Municipalité d'Abercorn

Le 5 février 2025

Objet : Question d'interprétation

Merci beaucoup pour votre service implacable!

Amélie Langlois
Inspectrice principale en urbanisme
MRC de L'Érable

Le 28 février 2025

Objet : Question d'interprétation d'un article du CCQ 2015

*Merci beaucoup de votre retour rapide et efficace. C'est
grandement apprécié.*

*C'est un service qui, pour nous, fait une grande
différence au quotidien.*

*Nous apprécions autant les services de GLT+ que ceux de
la COMBEQ et tenons à vous remercier pour votre service
courtois, compréhensif, flexible et professionnel.*

Amélie Brière
Inspectrice en bâtiment, Division permis et inspection
Ville de Magog

3

NOTRE GAMME DE SERVICES

LES CONSULTATIONS

L'exercice de vos fonctions requiert parfois des précisions ou des interprétations concernant certaines dispositions liées aux domaines juridique, environnemental, urbanistique ou même par rapport au *Code de construction du Québec*. Le « service de première ligne » offert par la COMBEQ répond spécifiquement à ces besoins. Exclusif aux membres, il se veut accessible, rapide, personnalisé et gratuit; les témoignages recueillis au fil du temps confirment d'ailleurs toute la pertinence de ce soutien.

En 2025, 521 requêtes ont été adressées à ce service, soit une diminution d'environ 5 % par rapport à l'année précédente. Fidèles à la tendance observée l'année dernière, les questions touchant les domaines juridique et environnemental ont constitué 92 % de l'ensemble des demandes reçues, illustrant l'importance de ces sphères dans votre pratique professionnelle.

Le « service d'assistance juridique », pour sa part, intervient dans des contextes différents de ceux traités en première ligne. Il survient lorsque la situation d'un membre nécessite un accompagnement plus spécifique, visant à l'orienter et le soutenir adéquatement, notamment dans des contextes délicats liés à l'exercice de ses fonctions ou à ses relations professionnelles. En 2025, bien que quelques demandes d'information aient concerné les relations de travail, une seule situation a requis des démarches d'assistance juridique, lesquelles étaient toujours en cours au moment de publier ces lignes. Nous poursuivons notre engagement à défendre les intérêts de nos membres.



3

NOTRE GAMME DE SERVICES

LE CONGRÈS

Situé au cœur de la Ville de Québec, l'Hôtel Le Concorde Québec a accueilli 373 congressistes pour la 29^e édition du congrès annuel de la COMBEQ sous le thème « OMBE, un rempart municipal ».



Portée par une participation à pleine capacité et une énergie rassembleuse, la rencontre a offert une dizaine d'ateliers formateurs, des échanges constructifs lors de consultations techniques, un Salon des exposants diversifié et de précieuses occasions de réseautage.

L'enthousiasme général se reflète dans ce commentaire : « Beau travail et félicitations au comité organisateur! Ce fut un réel succès et surtout, vous avez réussi à offrir un congrès de qualité, malgré l'explosion des inscriptions! ». Dans l'ensemble, le congrès affiche un taux de satisfaction de 84 %, témoignant de la qualité de l'organisation et de la pertinence du contenu proposé, tout en motivant l'équipe à viser encore plus haut pour les prochaines éditions!

REVIVONS DES SOUVENIRS EN PHOTOS!



Les coprésidents du congrès, M^{me} Marie De Stefano, inspectrice en bâtiment à la Ville de Dollard-des-Ormeaux, et M. Sébastien Roy, responsable de l'urbanisme à la Municipalité de Saint-Henri, ont animé les 3 journées avec brio.



Le congrès 2025 était le premier de M^{me} Janie Rondeau à titre de présidente de la COMBEQ, motivée à poursuivre le travail entamé par son prédécesseur M. Sylvain Demers.



M^{me} Janie Rondeau, présidente, et M. Dany Marcil, directeur général de la COMBEQ, ont profité de l'événement pour lancer les célébrations du 30^e anniversaire. Au menu : une année de rassemblements, en virtuel et en présentiel, des capsules sur les réseaux sociaux et une plantation d'arbres pour symboliser la croissance de notre corporation et son enracinement dans le monde municipal!

3

NOTRE GAMME DE SERVICES

LE CONGRÈS EN PHOTOS (SUITE)



La conférence d'ouverture *Comment ÇA, impossible?* de M. Gino Chouinard a donné le coup d'envoi du congrès.



Une dizaine d'ateliers a été proposée aux participants afin de les tenir à jour et de répondre à leurs besoins.



La visite de la promenade Samuel-De Champlain était un atelier sur le terrain enrichissant et pertinent.

3

NOTRE GAMME DE SERVICES

LE CONGRÈS EN PHOTOS (SUITE)



Le Salon des exposants comptait une trentaine de kiosques diversifiés et une foule de congressistes intéressés.



XEOS Imagerie a remporté le trophée d'Exposant Coup de cœur grâce aux nombreux votes des participants.



Les consultations juridiques, en urbanisme et en environnement ont encore une fois été populaires et affichaient des plages horaires complètes.



Grâce à nos précieux partenaires et commanditaires, des prix de présence ont été tiré au sort lors du brunch de départ et, à la suite d'un jeu-questionnaire, M. Julien De L'Étoile a remporté le Grand prix, soit une carte-cadeau de 3 000 \$ applicable à l'achat d'un voyage vers la destination de son choix.

UNE PRÉSENCE INCONTOURNABLE DANS LE MILIEU MUNICIPAL

Au cours de la dernière année, le milieu municipal a continué d'évoluer à un rythme soutenu, notamment en raison de l'arrivée constante de nouvelles lois et de mises à jour réglementaires.

Dans ce contexte, la COMBEQ a été régulièrement invitée à contribuer aux réflexions gouvernementales, que ce soit par des consultations, des groupes de travail ou des rencontres. Cette sollicitation croissante témoigne de la reconnaissance grandissante de l'expertise terrain des OMBE et confirme la place incontournable qu'occupe désormais la COMBEQ dans le monde municipal.

Les comités internes ont consacré un nombre important d'heures à analyser des projets de règlements, des modifications législatives et différents cadres administratifs en transformation.

Parmi les dossiers majeurs, mentionnons celui du nouveau cadre permanent pour les activités en milieux hydriques. La collaboration avec les représentants du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a été soutenue, que ce soit au niveau de l'analyse du règlement, de la création d'outils ou pour l'élaboration de formation. Des mécanismes seront également mis en place pour éviter les mêmes erreurs que celles commises lors de l'entrée en vigueur du régime transitoire en 2022. Nous poursuivons notre coopération avec le ministère afin d'améliorer l'élaboration d'une réglementation que les OMBE doivent appliquer au quotidien.

Parallèlement, la COMBEQ a poursuivi ses travaux avec la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) concernant l'amélioration du cadre bâti. Nos démarches ont porté leurs fruits et la COMBEQ souligne l'écoute attentive des représentants de la RBQ. Si le plan initial semblait voué à l'échec, un nouveau modèle en pleine élaboration impliquant différents acteurs municipaux, gouvernementaux et professionnels se structure. Le rôle des municipalités serait davantage de nature administrative et respecterait l'expertise et les qualifications des OMBE. Même si tout n'est pas encore fixé, les avancées obtenues démontrent le sérieux et la pertinence du travail réalisé par nos représentants.

Enfin, la COMBEQ a poursuivi son implication au sein de diverses instances et tables de concertation, notamment au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour la révision de normes, ou auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour commenter certaines modifications réglementaires. Elle a également maintenu une présence active dans plusieurs réseaux et associations, contribuant ainsi à mieux faire connaître le rôle essentiel des OMBE.

LA RECONNAISSANCE DE NOTRE RÔLE

Depuis le dépôt, en 2016, d'un mémoire adressé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les démarches visant à reconnaître l'appellation d'officier municipal en bâtiment et en environnement (OMBE), plutôt que « personne désignée » ou « inspecteur municipal », semblaient progresser dans la bonne direction.

Au fil des ans, nous avons démontré, à de nombreuses reprises, que la fonction d'OMBE s'était véritablement professionnalisée. Elle exige un haut niveau de connaissances, d'expertise et une formation de qualité, en raison de la multiplication des règlements et de la complexité croissante de leur application. Il apparaissait donc logique que cette évolution mène à une reconnaissance officielle correspondant aux compétences requises.

Le 21 mai 2025, la ministre Andrée Laforest déposait le projet de loi 104 *Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal*. La COMBEQ a accueilli cette annonce avec enthousiasme, puisque le gouvernement proposait enfin de reconnaître officiellement le titre d'OMBE dans la *Loi sur les cités et villes* ainsi que dans le *Code municipal du Québec*. Même si certains ajustements demeuraient souhaitables, il s'agissait d'un progrès majeur. Après neuf années de représentations, de rencontres et d'échanges, nos efforts commençaient enfin à porter leurs fruits.

Le 7 octobre dernier, la COMBEQ était présente en commission parlementaire afin de défendre vos intérêts et de présenter les arguments soutenant notre demande de reconnaissance.

Durant ces échanges, plusieurs préoccupations ont été soulevées, auxquelles nous avons pu répondre efficacement. D'autres enjeux présentés, notamment l'idée qu'une telle modification alourdirait la charge des administrations municipales ou compliquerait le recrutement de la main-d'œuvre qualifiée, ne résistent toutefois pas à l'analyse. Le manque de consensus au sein du milieu municipal a amené les députés de la commission à retirer les deux articles portant sur la reconnaissance de l'OMBE dans les lois municipales.

Même si le retrait des articles représente une déception, nous demeurons déterminés et confiants quant à la suite des choses. Notre démarche s'appuie sur des arguments solides et sur la démonstration constante de la professionnalisation de notre rôle au sein du milieu municipal.

Nous choisissons de voir ce revers comme une occasion de renforcer notre approche, d'ajuster notre stratégie et de poursuivre notre travail de sensibilisation. Les enjeux mis de l'avant, tout comme l'évolution constante des cadres réglementaires que nous appliquons quotidiennement, démontrent plus que jamais la nécessité d'une reconnaissance formelle de notre expertise.

Nous continuerons donc nos efforts, nos représentations et nos collaborations afin que cette reconnaissance devienne une réalité. Notre engagement demeure intact : faire progresser ce dossier avec rigueur et constance, au bénéfice de notre profession et des communautés que nous servons.

5

NOTRE BILAN FINANCIER

La COMBEQ a clôturé l'exercice 2025 sur un bilan financier des plus positifs. Les revenus et les dépenses concordent avec les montants budgétés, générant des surplus bien moindres que lors des dernières années. Cette situation favorable n'est pas le fruit du hasard : elle découle d'un contexte dynamique, mais aussi du plan de rééquilibrage financier que nous avons amorcé et qui commence déjà à produire des résultats tangibles.

D'abord, les nombreux membres qui joignent nos rangs chaque année contribuent de manière significative à l'augmentation des revenus. Le nombre croissant d'inscriptions à notre congrès génère inévitablement plus de profit qu'anticipé. À cela s'ajoutent les rendements positifs provenant des surplus des dernières années et réinvestis dans les différents fonds de la Corporation, incluant les fonds de projets spéciaux, d'assistance et de prévoyance.

Cette saine situation financière repose sur une gestion rigoureuse et un suivi serré de nos dépenses tout au long de l'année. Bien que l'élaboration de certains projets se poursuive, nous avons choisi d'investir dans la célébration du 30^e anniversaire de la COMBEQ. Ces sommes représentent un retour direct aux membres, puisqu'elles ont permis de bonifier l'offre de mise à jour des compétences tout en créant des occasions de réseautage.

Les surplus générés, de l'ordre de 79 339,50 \$*, profitent concrètement à nos membres. Ils ont notamment permis de maintenir, en 2025, les tarifs d'adhésion et les frais d'inscription au congrès annuel sans aucune hausse, malgré la forte augmentation des coûts liés à l'organisation de l'événement. Ils contribueront également à la réalisation de projets d'envergure, notamment les activités entourant le 30^e anniversaire de la COMBEQ, tout en offrant la flexibilité nécessaire pour réagir à d'éventuels imprévus.

** La vérification des états financiers de l'exercice 2025 a été confiée au cabinet MNP – Services de comptabilité, consultation et fiscalité, situé à Joliette. Les résultats détaillés des différents fonds de la Corporation figurent dans les états financiers de l'année. Au moment de publier ce rapport annuel, le montant ci-dessus n'avait pas été vérifié par MNP – Services de comptabilité, consultation et fiscalité.*



NOS CANAUX DE COMMUNICATION

La COMBEQ voit ses communications comme un levier essentiel, à la fois pour informer, mais aussi pour instaurer la confiance et cultiver le respect. Elles contribuent à renforcer les relations entre ses membres et ses collaborateurs, tout en stimulant leur engagement et leur participation. Pour soutenir cette mission, la COMBEQ s'appuie sur une variété d'outils de communication adaptés à ses besoins.

BâtiVert

Fort apprécié par ses lecteurs, ce magazine trimestriel destiné aux membres ainsi qu'aux municipalités locales et régionales met en lumière les activités de la Corporation et explore diverses thématiques grâce à des rédacteurs et chroniqueurs compétents et reconnus. En 2025, ceux-ci ont partagé leur expertise autour des sujets suivants :

- **Hiver 2025** : Les changements climatiques et les municipalités;
- **Printemps 2025** : Nouveautés et développements en urbanisme;
- **Été 2025** : Édition spéciale OMBE;
- **Automne 2025** : La jurisprudence municipale.

Dans une volonté de réduire notre empreinte écologique, le magazine est d'abord et avant tout publié en version numérique, et envoyé par courriel. En 2025, les membres qui adhéraient avaient encore la possibilité de recevoir une copie papier, par la poste, s'ils en faisaient la demande.



Infolettre Flash

En plus de relayer les plus récentes informations liées à la profession d'officier municipal et aux activités de la Corporation, cette infolettre mensuelle met de l'avant les formations à venir, les nouveaux diplômés OMBE ainsi que des offres d'emploi. Brève et conviviale, elle s'adresse aussi aux membres dans le but de les tenir à l'affût des plus récents développements dans divers secteurs d'activité ou en termes de jurisprudence.

L'infolettre est également une occasion de partager des annonces ou du contenu provenant d'organisations et de partenaires de la COMBEQ, que ce soient des séances informatives, formations, webinaires, congrès, colloques, etc., susceptibles d'intéresser les professionnels de notre domaine.

Médias sociaux : Facebook et LinkedIn

Les pages Facebook et LinkedIn de la COMBEQ regorgent d'informations utiles concernant les nouveautés en matière de réglementation, d'urbanisme, d'inspection, de permis et d'offres d'emploi. Toute personne intéressée par les enjeux liés à la profession d'officier municipal en bâtiment et en environnement y trouve des contenus pertinents et à jour.

Un groupe privé de discussion, accessible exclusivement aux membres sur Facebook, leur permet également d'échanger sur les situations rencontrées dans leur milieu de travail, de discuter des défis propres à leur pratique, de bénéficier des conseils de leurs pairs, d'élargir leur réseau professionnel et, qui sait, de trouver des pistes de solutions!

Le rayonnement de la COMBEQ ne cesse de croître et se manifeste par un nombre grandissant de collaborations avec diverses associations, organisations et instances gouvernementales. Si ces partenariats jouent un rôle essentiel dans l'atteinte de nos objectifs, la contribution des administrateurs et de l'équipe de la permanence, engagés dans de nombreux comités, rencontres et consultations, demeure tout aussi déterminante. Qu'il s'agisse de technologies, de gestion des eaux, de bonnes pratiques ou de représentations politiques, les échanges continuent de se dérouler dans un esprit constructif. La COMBEQ se réjouit de ces collaborations et de l'appui constant de plusieurs partenaires de longue date.

Gouvernement du Québec

Mettons tout d'abord en lumière l'importance que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) accorde à la formation des OMBE, particulièrement en ce qui concerne leurs responsabilités liées à l'application des règlements suivants : le *Règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r. 22), le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2, r. 35.2) ainsi que le *Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral*.

Le soutien apporté par le ministère à la diffusion de ces formations demeure essentiel. Ce partenariat bénéficie à l'ensemble du milieu municipal en favorisant une compréhension juste et une application rigoureuse des normes en vigueur ainsi que de leurs mises à jour. Au cours de la dernière année, la COMBEQ a activement partagé l'expertise des OMBE afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre permanent de gestion des zones inondables, des rives et du littoral. Souhaitant maintenir cet élan, elle réaffirme sa volonté de poursuivre ces travaux au cours des prochaines étapes.

La COMBEQ maintient résolument ses démarches auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin d'obtenir la reconnaissance officielle du statut d'OMBE dans les lois municipales. Malgré les obstacles, nous demeurons convaincus de la légitimité de cette avancée et poursuivons nos efforts avec détermination. La Corporation continue d'offrir son soutien et sa collaboration sur plusieurs enjeux municipaux, concernant l'élaboration de lois et de règlements, l'exigence de reddition de comptes ou encore de défis entourant la pénurie de main-d'œuvre au sein du milieu municipal.

Associations municipales

Depuis de nombreuses années, la COMBEQ entretient une collaboration étroite avec plusieurs associations du monde municipal.

De concert avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la COMBEQ offre des formations adaptées aux besoins des OMBE. Il s'agit là d'une relation de longue date qui permet également de mettre en commun des expertises et de générer des retombées positives pour nos membres comme pour l'ensemble du milieu municipal. Ces échanges sont particulièrement précieux lors des consultations gouvernementales ou des travaux en comité où la mise en commun de nos expertises renforce la pertinence et la portée de nos représentations.

À ce titre, la COMBEQ travaille aussi avec les membres de la Table de concertation des associations municipales pour échanger sur des enjeux communs. Cette collaboration favorise un meilleur arrimage des besoins et une compréhension fine des enjeux vécus par les municipalités, que ce soit au niveau des municipalités de plus petite taille, des régions ou des enjeux sur le terrain.

Le Fonds d'assurance des municipalités du Québec demeure un collaborateur essentiel dans plusieurs sphères de nos activités, qu'il s'agisse du congrès annuel, du magazine *BâtiVert* ou du volet formation. Son soutien constitue une valeur ajoutée importante, autant pour la COMBEQ et ses membres que pour les municipalités, qui bénéficient ainsi du professionnalisme et de la rigueur des OMBE.

Nos partenaires, commanditaires et membres corporatifs

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance envers nos partenaires, nos commanditaires et nos membres corporatifs. Leur engagement constant représente bien plus qu'un simple appui : il contribue directement à renforcer la mission de la COMBEQ et à mettre en lumière le rôle essentiel des OMBE au sein des municipalités du Québec. Grâce à leur soutien, la COMBEQ poursuit ses actions de représentation, développe des outils adaptés aux réalités du terrain, offre des formations de qualité et demeure un acteur incontournable. Nous sommes profondément reconnaissants de la confiance qu'ils nous accordent et de l'importance qu'ils attribuent au travail rigoureux et déterminant réalisé chaque jour par les OMBE.



Force est de constater que la COMBEQ continue de franchir des étapes significatives et de se démarquer dans le milieu municipal. Les avancées et l'élan qui animent notre organisation prouvent clairement la solidité de notre relation avec les membres et l'importance croissante de notre rôle. L'année 2025 en a été une preuve éloquente lorsqu'on considère le nombre grandissant d'OMBE ayant choisi de rejoindre la COMBEQ. L'ampleur de votre engagement témoigne de la vitalité de notre profession.

Je tiens à souligner l'importance du service aux membres, plus particulièrement la formation continue : l'accompagnement et la mise à jour des compétences des OMBE demeurent essentiels. Votre participation soutenue illustre le sérieux de votre engagement dans votre développement professionnel et cadre avec les objectifs que la COMBEQ se donne.

Sur le plan financier, la Corporation bénéficie d'une situation solide qui nous permet non seulement d'absorber les imprévus, mais aussi d'investir davantage dans les services aux membres, d'enrichir nos ressources et de développer de nouveaux projets.

Cette année a également été marquée par un moment important : la COMBEQ a célébré son 30^e anniversaire. Trois décennies d'engagement, de collaboration et de défense de la profession ont façonné une organisation bien ancrée dans le milieu municipal. Ce jalon confirme que notre mission demeure essentielle.

Un autre dossier a retenu notre attention au courant de la dernière année : la reconnaissance officielle du titre d'OMBE. Le dépôt du projet de loi 104 a suscité un réel espoir en visant à inscrire l'appellation dans les principales lois municipales. Même si les travaux parlementaires n'ont pas mené à l'aboutissement souhaité, nous demeurons résolument engagés dans ce dossier. L'expertise des OMBE est incontournable dans l'application quotidienne des cadres réglementaires et nous poursuivrons nos efforts afin que cette reconnaissance devienne enfin une réalité.

En terminant, je souhaite saluer le dévouement exceptionnel de celles et ceux qui contribuent au succès de la COMBEQ. Mes collègues de l'équipe de la permanence accomplissent un travail remarquable, toujours prêtes à relever de nouveaux défis avec rigueur et enthousiasme. Je remercie chaleureusement Geneviève Gosselin, Malika Dion, Francine Clément, Claudie Lefebvre et Claudette Duval, dont l'engagement envers la COMBEQ et ses membres est exemplaire.

Nous avons également le privilège d'être soutenus par des administrateurs passionnés et investis dans la mission de la COMBEQ. Leur présence et leur confiance sont des piliers essentiels de notre réussite.

Grâce à la collaboration de tous, nous continuons d'avancer, de nous améliorer et de bâtir une profession plus forte, plus reconnue et plus influente que jamais.

Dany Marcil

Dany Marcil
Directeur général

COMBEQ

365, rue Normand, Place Normand, bureau 260
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1T6

Téléphone : 450 348-7178

Courriel : combeq@combeq.qc.ca

Facebook : facebook.com/combeq

LinkedIn : linkedin.com/company/corporation-combeq

www.combeq.qc.ca



30 *ans*

COMBEQ
CORPORATION
DES OFFICIERS
MUNICIPAUX EN
BÂTIMENT ET EN
ENVIRONNEMENT
DU QUÉBEC